

SARL CODE 34
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 18 000.00 Euros
Siège social : lieudit "Fonfrège",
34980 Saint Clément de Rivière

PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 1^{er} février 2011

Le 1^{er} février 2011,
à 14 heures,

La SARL NOIR SUR BLANC représenté par Monsieur Claude GARCIA et Monsieur Simon GARCIA en qualité de cogérant.

Associé unique de la société **CODE 34** a pris la décision suivante :

- Nomination de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

RESOLUTION N°1

L'Associé unique décide de nommer Monsieur Simon GARCIA gérant non associé de la société pour une durée illimitée.

Monsieur Simon GARCIA exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Monsieur Simon GARCIA déclare qu'il accepte les fonctions de gérant et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

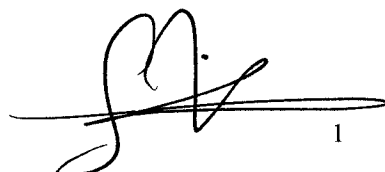
Cette nomination prend effet à compter de ce jour.

RESOLUTION N°2

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La SARL NOIR SUR BLANC



1